

**EXERCICE
1930**

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège Social : 3, Rue d'Antin, PARIS

CAPITAL : 300 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine, N° 103.673

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 14 Avril 1931

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS

1931

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. ED. NOETZLIN, *Président honoraire*,
G. GRIOLET, —
J. CAMBON, —
E. MOREAU, *Président*,
J. KULP, *Vice-Président*,
A. BÉNAC, *Administrateur*,
R. DELAUNAY BELLEVILLE, —
R. LEHIDEUX, —
C^{te} F. PILLET-WILL, —
E. STERN, —

Censeurs :

MM. A. SAINT et J. MAY

Commissaires

POUR L'EXERCICE 1931

MM. R. SAUTTER et le C^{te} DE LYROT

Directeur Général : M. HORACE FINALY.
Directeurs : MM. E. OUDOT, L. WIBRATTE, A. ATTHALIN,
A. ROUDY, G. RENARD, C. COUTURE.
Secrétaire Général : M. H. JAHAN.
Directeurs-Adjoints : MM. JOSEPH CHOPPIN DE JANVRY, A. JACQUES,
E. DE LA LONGUINIÈRE, E. CAUDRELIER
et M. BOYER.
Chef du Contrôle : M. H. BALLEZ-BAZ.
Sous-Directeurs : MM. P. GRUNEWALD, G. DACHER, L. JANROT,
G. GOUILLY, M. IWEINS, E. BERTIAUX,
J. BORDELONGUE, H. BURNIER, A. JUL-
LIEN, J. LEQUIME et R. SALEM.

Fondés de Pouvoirs :

MM. A. KAIRIS, R. TAVERNIER, P. VINSON, P. COURNILLE, G. BERTAUTS-
COUTURE, JEAN CHOPPIN DE JANVRY, M. BURDIN, C. GUERPILLON,
M. LEGRAIN, E. QUITTARD, J. BAPST, J. BEDIER, H. CAMERLYNCK
et H. RAQUIN.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 300 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine, N° 103.673

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 14 Avril 1931

Rapport du Conseil d'Administration.
Rapport des Commissaires.
Résolutions de l'Assemblée.
Comptes de l'Exercice 1930.

PARIS
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS

1931

*Extrait de l'Allocution prononcée par M. le Président
à l'Assemblée Générale
de la Banque de Paris et des Pays-Bas,
tenue le Mardi 14 Avril 1931.*

MESDAMES, MESSIEURS,

Les premières paroles que je prononcerai devant cette Assemblée Générale seront pour rendre un public hommage à mon prédécesseur, Mr. Jules Cambon, et pour lui offrir, au nom de tous, l'expression de notre déférente gratitude.

Mr. Jules Cambon a montré dans l'exercice des fonctions de Président de la Banque de Paris et des Pays-Bas les éminentes qualités qui lui ont valu le prestige dont il jouit dans le monde entier. Sa haute culture intellectuelle, ses dons d'observation poussés à un degré rare, sa connaissance parfaite du cœur humain, son expérience des grands problèmes de la politique, l'élégance de sa parole et de sa plume, ont fait de Mr. Jules Cambon un des meilleurs et des plus appréciés négociateurs des temps modernes. Dans toutes les hautes situations qu'il a successivement occupées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, comme Préfet, Gouverneur Général de l'Algérie, Ambassadeur à Washington, à Madrid, à Berlin, en qualité de Conseiller de notre Ministère des Affaires Etrangères pendant et après la guerre, comme encore aujourd'hui Président de la Conférence des Ambassadeurs, Mr. Jules Cambon s'est rangé toujours et partout parmi les

grands serviteurs de la France. A la Banque de Paris et des Pays-Bas il était un Président très vénéré, très aimé, et très écouté. Nous le remercions du concours inestimable qu'il nous a apporté et nous lui sommes reconnaissants de vouloir bien, en restant dans le Conseil d'Administration, nous continuer l'appui de son savoir universel.

Ces paroles sont accueillies par les applaudissements unanimes de l'Assemblée.

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
A
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
du 14 Avril 1931

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le bilan arrêté au 31 Décembre, ainsi que le compte-rendu des opérations de votre Société pendant l'année 1930.

Les bénéfices, déduction faite des frais généraux, ont atteint le chiffre de Fr. 67.249.949,18, inférieur de Fr. 1.771.673,16 à celui de 1929. Ils nous permettent de vous proposer de maintenir à Fr. 100 le dividende afférent à l'exercice écoulé.

Ces résultats, qui marquent un temps d'arrêt dans la progression constante de nos bénéfices depuis plusieurs années, peuvent être considérés comme satisfaisants si l'on tient compte des circonstances moins favorables dans lesquelles ils ont été réalisés. En attendant une amélioration que ces derniers mois n'ont pas encore révélée, mais qui ne peut manquer de se produire, la forte situation de votre Etablissement nous autorise à envisager l'avenir avec confiance.

La crise économique mondiale, dont les premiers symptômes avaient commencé à se manifester vers la fin de 1929, n'a cessé, en effet, de s'étendre et de se développer au cours de l'année passée.

Après avoir réussi, pendant longtemps, à se maintenir, à peu près seule, à l'abri des difficultés que connaissaient la plupart des autres pays, la France a fini par en subir, à son tour, les atteintes. D'un côté, l'agriculture souffre des conséquences de l'engorgement du marché international des céréales, malgré les mesures de protection prises pour lui venir en aide. D'autre part, si le ralentissement des affaires n'y est peut-être pas aussi sensible qu'ailleurs, si le chômage n'y sévit pas non plus avec la même intensité, les indices de l'activité industrielle marquent néanmoins un fléchissement, principalement depuis l'automne.

Cette situation ressort clairement de l'examen de notre balance commerciale dont le déficit, en aggravation appréciable, souligne la fermeture d'une partie des débouchés qu'offraient à notre production certains marchés qui se dérobent aujourd'hui. Il ne fait pas de doute, au surplus, qu'un amoindrissement analogue affecte l'industrie touristique et le commerce de luxe, particulièrement touchés par suite de la raréfaction de la clientèle étrangère.

Mais c'est encore sur le marché financier que la crise s'est manifestée de la façon la plus brutale, entraînant même, accessoirement, quelques défaillances qui n'ont d'ailleurs nullement ébranlé ses assises. Après les surestimations auxquelles avaient pu conduire, dans la période de prospérité un peu factice que nous avait valu l'inflation monétaire, une confiance qui n'était pas toujours suffisamment fondée et l'entraînement de certaines autres places, nous avons assisté à des sous-estimations tout aussi excessives, qui ont appelé et appelleront encore d'inévitables corrections.

La France demeure, malgré tout, dans une position privilégiée et universellement enviée. Entrée tardivement dans la crise, elle n'en aura pas épuisé les effets que, sans doute, se produiront déjà les premiers symptômes d'une reprise dont elle sera appelée nécessairement à bénéficier. Au surplus, sa production trouvera bientôt, à défaut de débouchés extérieurs, qui peuvent lui manquer quelque temps encore, ceux que lui procureront l'exécution du plan d'outillage national et le programme dont la réalisation est rendue possible par les emprunts coloniaux récemment autorisés par le Parlement. Mais, dès à présent, les conséquences de la crise sont partiellement atténuées par les larges disponibilités dont bénéficie notre marché.

La grande aisance monétaire qui a provoqué sur toutes les places une réduction progressive des taux officiels de l'escompte, a revêtu en France un caractère vraiment exceptionnel; les taux pratiqués ont atteint des niveaux particulièrement bas et celui de l'escompte par la Banque de France, fixé à 2 % depuis le début de l'année en cours, représente un palier qui n'a été touché qu'à deux époques de notre histoire financière et au-dessous duquel on n'est jamais descendu.

Sans doute faut-il en chercher une des causes dans la réserve apportée par les détenteurs de capitaux à l'égard des investissements industriels; mais, à cette raison générale, s'en ajoutent de particulières à notre pays. Outre les disponibilités que ne pouvait manquer de créer sur notre place la politique d'amortissement pratiquée par la Caisse autonome, il s'est produit un reflux important des fonds qu'attiraient, les années précédentes, pour des emplois à court terme, les taux pratiqués sur certaines places étrangères et notamment à New-York. Si l'on y ajoute l'attrait qu'offre, pour les capitaux, la grande sécurité de notre marché financier, l'on s'explique que des entrées d'or se soient

produites en dehors et même à l'encontre de tout plan préconçu, par le seul fait du libre jeu de nos règles monétaires et de l'ajustement nécessaire de notre balance des comptes.

L'accroissement de notre encaisse métallique, qui a fait l'objet de discussions et souvent de critiques injustifiées, a pu permettre, grâce aux émissions corrélatives de monnaie fiduciaire auxquelles elle a donné lieu, une extension, favorable à notre activité économique, du pouvoir intérieur d'achat et du volume des crédits. Mais ces avantages transitoires ne vont pas sans de sérieux inconvénients. Alors que la plupart des autres pays ont été soumis au régime sévère de la déflation, aucune compression n'est intervenue en France pour les prix de détail qui ont même continué de monter, alors que l'indice des prix de gros suivait la courbe descendante des cours mondiaux. Le décalage qui en est résulté risque de peser sur notre industrie nationale dont les charges n'ont connu aucun allègement comparable à celui des entreprises étrangères; aussi pourrait-elle se trouver en moins bonne posture le jour où la reprise générale des affaires ouvrirait de nouveau les marchés extérieurs à la concurrence internationale.

Ajoutons que cette abondance des disponibilités, jointe à la crise boursière, a encouragé le retour de la faveur publique aux investissements en valeurs mobilières dans lesquels les notions de revenu et de sécurité reprenaient leur importance traditionnelle. L'abaissement progressif du loyer de l'argent a permis, d'autre part, de nombreuses opérations de conversion où les Sociétés emprunteuses ont trouvé un appréciable allègement de leurs charges.

Ces différentes circonstances ont permis à nos services de placement de donner la mesure de leur activité.

Outre les emprunts du *Gouvernement Général de l'Algérie*, du *Gouvernement Général de l'Afrique Equatoriale Française* et du *Gouvernement Chérifien* à la réalisation desquels nous avons contribué, nous avons prêté le concours de nos guichets à ceux du *Département de la Seine*, de la *Ville de Paris*, de la *Chambre de Commerce de Lyon*, du *Crédit Foncier de France*, du *Groupement des Industriels Sinistrés*, du *Groupement pour la Reconstitution par l'Industrie Nationale de l'Outillage sinistré*, du *Groupement Privé des Sinistrés de l'Aisne et du Pas-de-Calais*, du *Groupement pour la Reconstitution Immobilière dans les Régions sinistrées*, du *Groupement des Sinistrés du Nord et de l'Aisne* et du *Groupement des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais*.

Nous avons joué un rôle important dans les émissions auxquelles ont eu recours la *Compagnie Franco-Espagnole du Chemin de Fer de Tanger à Fez*, la *Compagnie des Chemins de Fer du Maroc* et la *Compagnie des Chemins de Fer du Maroc Oriental*, ainsi que les *Forges et Aciéries de Nord et Lorraine*, les *Exploitations Électriques*, la *Librairie Hachette*, l'*Énergie Électrique du Maroc* et la *Société Paris-France*.

Enfin, nous avons participé au placement des obligations des Sociétés suivantes : *Grands Magasins « Au Printemps »*, *Compagnie des Produits Chimiques et Electro-Métallurgiques d'Alais, Froges et Camargue*, *Compagnie Générale d'Électricité*, *Compagnie Générale Transatlantique*, *Caisse Foncière de Crédit pour l'Amélioration du Logement dans l'Industrie*, *Sud-Lumière*, *Saint Frères*, *Compagnie des Chargeurs Réunis*, *Compagnie Générale des Voitures à Paris*, *« Aux Trois Quartiers »*, *Michelin & Cie*, *Électro-Métallurgique de Dives*, *Union d'Électricité*, *Établissements Kuhlmann*, *Société Constantinoise d'Énergie Électrique*, *Société Alsacienne de Constructions Mécaniques et Galeries Lafayette*.

Un certain nombre d'entreprises ont pu procéder dans des conditions favorables, au cours des premiers mois de l'année surtout, à l'augmentation de leur capital social. Notre Établissement est intervenu de façon particulièrement active pour plusieurs d'entre elles, parmi lesquelles nous mentionnerons : la *Librairie Hachette*, la *Société Française des Constructions Babcock et Wilcox*, l'*Agence Havas*, la *Société Norvégienne de l'Azote et de Forces Hydro-Électriques*, la *Prévoyance-Accidents*, la *Compagnie Radio-Maritime*, l'*Union d'Électricité*, la *Caisse de Liquidation des Affaires en Marchandises à Paris*, la *Compagnie Française des Pétroles*, la *Compagnie Générale du Maroc*, la *Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité*, la *Société des Mines de Zinc du Guergour*, la *Compagnie de Fives-Lille pour Constructions Mécaniques et Entreprises* et la *Société de Produits Chimiques et Engrais d'Auby*.

Nous avons figuré, d'autre part, au nombre des Établissements chargés de recueillir les souscriptions aux actions nouvelles de la *Société des Manufactures de Glaces et Produits Chimiques de Saint Gobain, Chauny et Cirey*, des *Grands Moulins de Strasbourg*, de la *Société Havraise d'Énergie Électrique*, de la *Compagnie Française pour l'Exploitation des Procédés Thomson-Houston*, de la *Société Parisienne pour l'Industrie des Chemins de fer et Tramways Électriques*, de la *Société Centrale pour l'Industrie Électrique*, de la *Compagnie Générale Transatlantique*, de la *Compagnie Générale d'Entreprises Électriques*.

Les accords de la Haye qui ont abouti d'abord à la création de la Banque des Règlements Internationaux, et ensuite à la mise en vigueur du plan Young, ont permis la mobilisation d'une première tranche de la dette allemande issue des réparations. Comme tous les autres Établissements de la place, nous avons

prêté notre concours à cette opération, désignée sous le nom d'*Emprunt International 5 ½ % du Gouvernement Allemand*.

Nous avons, de même, pris part, avec l'autorisation du Gouvernement, à certains emprunts étrangers dont la réalisation, rendue possible depuis l'abaissement des impôts frappant les valeurs mobilières, répondait entre autre objet, aux directives de notre politique monétaire.

C'est ainsi que nous avons pris la tête des négociations relatives à l'émission des emprunts de la *République du Chili*, de la *Banque Centrale des Caisses Rurales de Crédit à Helsingfors*, et des *Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange (Arbed)*. Nous avons également participé au placement des obligations de la *Société Ougrée-Marihaye*.

Les circonstances ne se sont guère prêtées, durant cet exercice, à la création d'affaires nouvelles. Nous avons à vous signaler, seulement, la collaboration que nous avons donnée à la constitution de la *Société d'Études et d'Exploitations Minières du Tadla*, qui a pour objet de rechercher les conditions d'utilisation des gisements de fer existant dans la région du Tadla.

Dans un ordre d'idées voisin, nous avons pris un intérêt dans une Société, récemment fondée, pour l'exploitation des *Charbonnages de Djerada*, dans le Maroc Oriental.

Notre département d'escompte et de crédit s'est efforcé de compenser, par un nouveau développement de ses opérations, la réduction des marges de bénéfices résultant de la situation du marché. Aussi nous a-t-il procuré, cette année encore, malgré les difficultés de l'heure présente, un complément de profits très appréciable.

En revanche, la contribution des Succursales aux résultats généraux accuse un fléchissement assez sensible, leur activité s'étant trouvée affectée, plus encore que celle du Siège, par les conditions économiques dans lesquelles elle s'est exercée.

Votre Succursale d'Amsterdam a néanmoins prêté son concours à plusieurs opérations importantes, parmi lesquelles nous citerons : les emprunts du *Grand Duché de Luxembourg* et de l'*État Belge*, ceux de la *Compagnie Générale d'Entreprises Electriques et Industrielles (Electrobel)*, de l'*Union Chimique Belge*, de la *Société anonyme d'Angleur-Athus*, de la *Société Générale Belge de Production d'Electricité Inter-Escaut* et des *Services Contractuels des Messageries Maritimes*.

Du fait de ses nombreuses industries, la Belgique a été particulièrement éprouvée par la crise et, malgré des disponibilités assez grandes, le volume des souscriptions publiques y a été plus réduit que les années précédentes.

Signalons, cependant, la part prise par la Succursale de Bruxelles au placement des emprunts de la *Ville de Bruxelles*, de la *Ville de Gand* et de la *Ville d'Anvers*, ainsi qu'à celui des obligations de la *Société d'Electricité du Nord de la Belgique* et de la *Compagnie Générale d'Entreprises Electriques et Industrielles (Electrobel)*. Elle a, en outre, prêté ses guichets aux augmentations de capital de la *Société Nouvelle des Charbonnages du Levant de Mons*, du *Crédit Foncier Africain*, de l'*Union des Aciéries*, de la *Société Belge de l'Azote* et de la *Société d'Electricité de la Basse Meuse*.

Quant à la Succursale de Genève, elle a réussi à maintenir un très satisfaisant courant d'affaires, en même temps qu'elle s'intéressait aux principales émissions réalisées sur la place.

Nous manquerions à tous nos devoirs si, en terminant cet exposé, nous ne mentionnions l'activité et l'intelligence déployées par le Personnel du Siège et des Succursales, auquel nous tenons à exprimer, une fois de plus, en votre nom comme au nôtre, nos vifs remerciements.

Ainsi que nous vous l'avons indiqué, les résultats se totalisent par Fr. 67.249.949,18

Sur cette somme, nous avons à prélever tout d'abord :

5% pour la réserve légale.....	Fr. 3.362.497,46	
et la somme nécessaire pour payer l'intérêt statutaire de 5% par action.....	Fr. 15.000.000 »	
	<hr/>	Fr. 18.362.497,46
		<hr/>
		Fr. 48.887.451,72

Les tantièmes revenant à votre Conseil d'Administration ont été calculés, conformément à la décision prise par lui dans sa séance du 27 Mars 1929, en déduisant du chiffre des bénéfices disponibles.... Fr. 48.887.451,72

A reporter..... Fr. 48.887.451,72 Fr. 48.887.451,72

Report.....	Fr. 48.887.451,72	Fr. 48.887.451,72
une somme égale à 5 % du montant des primes d'émission porté au Bilan	Fr. 12.500.000 »	
Reste	Fr. 36.387.451,72	
dont 10 % représentent	Fr. 3.638.745,17	
Sur le solde, soit	Fr. 45.248.706,55	
nous vous proposons de distribuer la somme nécessaire pour porter à Frs. 100 le divi- dende attribué à chaque action.....	Fr. 45.000.000 »	
Il reste une somme de	Fr. 248.706,55	

que nous vous demandons de reporter à nouveau.

Vous aurez certainement appris avec une vive satisfaction l'accueil réservé par Mr. Emile MOREAU à notre proposition d'entrer dans le Conseil d'Administration de votre Établissement, lorsqu'il crut devoir résigner les hautes fonctions qu'il occupait à la tête de notre Institut d'émission.

Nul d'entre vous n'ignore les étapes de la brillante carrière qu'il a poursuivie dans l'Administration des Finances, à la Direction Générale de la Banque de l'Algérie et au Gouvernement de la Banque de France, ni les éminents services que, dans ces dernières fonctions, notamment, il a rendus au Pays. C'est, en effet, grâce à un ensemble de mesures concertées entre l'Etat et la Banque de France et mises à exécution avec une méthode et un esprit de suite que l'on ne saurait trop rappeler, que la stabilisation du franc a pu être réalisée sans que ni le marché des changes ni la circulation intérieure n'aient été troublés un

seul instant. La connaissance qu'avait Mr. MOREAU des problèmes monétaires, sa hauteur de vue et la fermeté de son caractère ont largement contribué au succès d'une œuvre d'assainissement financier, qui vaut à la France la situation relativement favorable que nous vous décrivions au début de ce Rapport.

Nous sommes heureux qu'il ait bien voulu nous apporter aujourd'hui le concours de son autorité et de son expérience exceptionnelles et nous ne doutons pas de votre empressement à ratifier notre décision.

Nous sommes au regret d'avoir à vous signaler cette année le départ de trois de nos Directeurs : MM. Edmond MORET, Jules CHEVALIER et Henry CHABERT, qui ont cru devoir nous remettre leur démission.

Mr. MORET appartenait à la Banque depuis 1900, en qualité de Sous-Directeur d'abord, puis, depuis 1903, comme Directeur. Son sens remarquable des affaires et sa volonté de réalisation ont été grandement profitables à votre Etablissement.

Mr. CHEVALIER nous a apporté en 1918, date à laquelle il est entré dans nos cadres avec le titre de Directeur, les qualités qu'il avait acquises ou développées au cours d'une carrière déjà bien remplie. Son activité, ses connaissances juridiques se sont dépensées sans compter dans l'intérêt de la Banque, jusqu'au jour où les ménagements qu'imposait une santé surmenée l'ont obligé à prendre un repos nécessaire.

Quant à Mr. CHABERT, il a franchi successivement tous les échelons de la hiérarchie, depuis son admission à la Banque en 1896, jusqu'à sa nomination, en 1912, au grade de Directeur. Il

n'a cessé, durant ce temps, de mettre un dévouement inlassable au service de votre Société.

Vous vous associerez certainement à l'hommage de reconnaissance que votre Conseil a tenu à rendre à ses trois anciens Collaborateurs, en leur conférant le titre de Directeur Honoraire.

Nous avons, d'autre part, nommé Directeur Mr. Charles COUTURE, précédemment Directeur-Adjoint, promotion justifiée par les grands services rendus par Mr. COUTURE dans les fonctions qu'il a successivement occupées.

Enfin, nous avons appelé au grade de Sous-Directeurs : MM. BERTIAUX, BURNIER, JULLIEN, LEQUIME et SALEM, précédemment Fondés de Pouvoirs, ainsi que Mr. BORDELONGUE.

Le mandat de Mr. DELAUNAY BELLEVILLE vient cette année à expiration. Vous aurez aussi à pourvoir à la nomination d'un Censeur, en remplacement de Mr. A. SAINT, Censeur sortant. Nous vous rappelons que les Administrateurs, de même que les Censeurs sortants, sont rééligibles.

Nous vous soumettrons, après lecture du Rapport de MM. les Commissaires aux Comptes, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Pour exécuter le mandat que vous avez bien voulu nous renouveler par une résolution votée lors de votre Assemblée Générale Ordinaire du 15 Avril 1930, nous avons pris connaissance, dans les délais légaux, des Comptes de l'Exercice 1930, du Bilan et du Compte de Profits et Pertes de la Banque de Paris et des Pays-Bas, arrêtés au 31 Décembre dernier.

Le Bilan qui vous est soumis se totalise, tant à l'Actif qu'au Passif, par.....	Fr.	4.235.757.214,18
Les disponibilités s'élèvent à.....	Fr.	<u>2.204.779.074,29</u>
et sont groupées sous les rubriques suivantes :		
1 ^o Espèces en caisse et à la Banque de France	Fr.	246.458.233,36
2 ^o Banques et Correspondants en France et à l'Etranger.....	Fr.	930.110.887,95
3 ^o Portefeuille-Effets-France et Bons de la Défense Nationale; Portefeuille-Effets-Etranger..	Fr.	895.618.389,08
4 ^o Coupons à encaisser.....	Fr.	44.770.659,86
5 ^o Reports.....	Fr.	<u>87.820.904,04</u>
Total égal.....	Fr.	<u><u>2.204.779.074,29</u></u>

Vous remarquerez l'importance de ce chiffre qui témoigne de la grande liquidité des ressources sociales.

Les Comptes-Courants débiteurs s'élèvent à.. Fr. 1.333.074.412,44 contre Fr. 1.870.093.866,56 en 1929.

Les valeurs appartenant à la Banque sont comprises sous la rubrique *Portefeuille-Titres* dont le montant atteint..... Fr. 399.552.001,03 en augmentation de Fr. 57.396.196,64 sur les chiffres du précédent Bilan. Cette augmentation provient uniquement d'investissements nouveaux qui ont été faits au cours de l'Exercice.

Ce portefeuille est très divisé, il comprend 17 Fonds d'États différents et 360 natures d'actions et d'obligations de Sociétés diverses.

L'évaluation de ces titres a été faite dans les conditions habituelles de prudence qui sont de règle à la Banque de Paris et des Pays-Bas et qui ne peuvent laisser aucun mécompte.

Les *Participations diverses* figurent pour... Fr. 141.917.480,33 en diminution de Fr. 14.156.500,25.

Elles comprennent 67 affaires différentes qui sont estimées suivant les mêmes principes.

Les devises étrangères ont été évaluées au cours des changes du 31 Décembre dernier.

Les *Effets à l'Encaissement*..... Fr. 72.873.849,26 représentent un compte d'ordre ayant sa contre-partie au Passif.

Les *Comptes divers*..... Fr. 54.529.396,83 comprennent entre autres les avances faites à l'Administration de l'Enregistrement à recouvrer lors du paiement du dividende, l'acompte sur le dividende payé fin Décembre et un certain nombre de comptes d'ordre ayant leur contre-partie au Passif.

Les *Immeubles* de la Société..... Fr. 29.031.000 » en augmentation de Fr. 5.464.000 par suite de l'incorporation à ce compte des nouveaux immeubles aujourd'hui terminés des rues Laugier et Guillaume Tell, moins amortissements.

Au *Passif*, le Capital figure pour..... Fr. 300.000.000 » et les réserves de votre Société se montent, avant répartition, à..... Fr. 316.404.146,65

A reporter..... Fr. 316.404.146,65

Report.... Fr. 316 404.146,65

Elles sont comprises sous les rubriques suivantes :

1° *Réserve extraordinaire*
(Primes sur actions émises en augmentation de capital).... Fr. 250.000.000 »
2° *Réserve légale* Fr. 23.451.081,10
3° *Fonds de Prévoyance* (y compris la part appartenant aux Administrateurs en Exercice). Fr. 12.399.806,95

ENSEMBLE Fr. 285.850 888,05
auxquels il y a lieu d'ajouter le report des Exercices antérieurs..... Fr. 30 553.258,60
TOTAL ÉGAL..... Fr. 316.404.146,65

Les autres comptes du Passif comprennent :
les *Effets à payer* Fr. 258.169.598,05

les *Comptes-courants créditeurs* à vue et à terme..... Fr. 3.117.491.042,57

les sommes affectées au *Service des Retraites* s'élevant d'une part à Fr. 4.808.649,27 et d'autre part à Fr. 1.694.958,51 pour le compte ancien.

les *Comptes Divers*..... Fr. 97.065.020,69 en diminution de Fr. 29.281.069,51 contiennent, outre un certain nombre de comptes d'ordre, des provisions diverses et des comptes ne rentrant sous aucune des autres rubriques du Bilan.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Au crédit de ce compte, nous trouvons les
Commissions de Banque qui ont produit..... Fr. 38.016.388,53
contre Fr. 33.363.848,25 en 1929.

Les Revenus des *Portefeuille-Titres* et *Effets*,
Reports, Intérêts et Divers Fr. 61.771.367,42
au lieu de Fr. 62.903.814,37.

Les *Fonds Publics, Actions* et *Obligations*... Fr. 51.323.187,92
contre Fr. 39.031.947,46.

Le *Bénéfice net des Succursales* Fr. 8.212.675,19
au lieu de Fr. 16.081.801,42

Le total des Profits s'élève ainsi à Fr. 159.323.619,06
en augmentation de Fr. 7.942.207,56.

Au débit, les *Frais Généraux* se montent à. Fr. 92.073.669,88
en augmentation de Fr. 9.713.880,72.

Cette augmentation provient principalement de la charge toujours plus lourde des impôts et contributions ainsi que des dépenses du Personnel et de la dotation en faveur de la Caisse de Retraites et de Prévoyance.

En résumé, le Compte de Profits et Pertes se solde par un bénéfice net de..... Fr. 67.249.949,18
inférieur de Fr. 1.771.673,16 au bénéfice de 1929.

Votre Conseil vous propose de répartir comme suit les bénéfices de l'Exercice 1930.

Bénéfice net de l'Exercice.....	Fr.	67.249.949,18
5 % à la <i>Réserve légale</i>	3.362.497,45	
5 %, soit Fr. 25,- par titre aux 600.000 actions formant le capital social.....	15.000.000 »	
Ensemble	Fr.	18.362.497,45
Reste	Fr.	48.887.451,73
Au Conseil d'Administration :		
sur.....	48.887.451,73	
moins 5 % du montant des primes d'émission porté au Bilan, confor- mément à la décision du Conseil d'Administra- tion du 27 Mars 1929...	12.500.000 »	
soit sur.....	36.387.451,73	
c'est-à-dire.....	Fr.	3.638.745,17
et aux Actionnaires.....	Fr.	45.248.706,56

Sur cette somme, il serait réparti un dividende complémentaire de Fr. 75 par titre, soit..... Fr. 45.000.000 »
le solde, soit..... Fr. 248.706,56
viendrait s'ajouter au solde reporté des exercices antérieurs élevant ainsi le report à nouveau à..... 30.801.965,16

Étant donné les difficultés multiples au milieu desquelles s'est déroulé l'Exercice 1930 et la crise qui a atteint le marché financier dans les derniers mois de l'année, vous ne manquerez sans doute pas d'apprécier ces résultats qui n'ont pu être obtenus que grâce à l'activité dont la Banque a fait preuve au cours de l'Exercice.

Nous vous proposons, Messieurs, d'approuver ces Comptes tels qu'ils vous sont présentés par votre Conseil d'Administration.

Paris, le 23 Mars 1931.

Les Commissaires :

Signé : Comte DE LYROT, Raoul SAUTTER.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 14 AVRIL 1931

Première Résolution

L'Assemblée Générale,

Approuve le Rapport du Conseil d'Administration et le Rapport des Commissaires ainsi que les comptes de l'Exercice 1930 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration,

Et fixe à Frs. 100 par action le montant du dividende pour cet exercice.

Un acompte de Frs. 25 sur le dividende ayant été payé le 23 Décembre 1930, le solde, soit Frs. 75 par action, sera payable à partir du 27 Avril prochain, sous déduction des impôts établis par les Lois de Finances.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale confirme la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil, de Mr. Emile MOREAU comme Administrateur, pour une durée de 6 ans.

Et élit Mr. R. DELAUNAY-BELLEVILLE Administrateur.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale élit M. A. SAINT Censeur.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale,

Donne aux Administrateurs les autorisations exigées par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867, pour les opérations qu'ils ont pu faire avec la Banque, soit en leur nom personnel, soit comme Administrateurs d'autres Sociétés.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale nomme,

MM. R. SAUTTER et le Comte DE LYROT

Commissaires chargés de faire un rapport à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1931 avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son Collègue pour une cause quelconque,

Et fixe à cinq mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des Commissaires.

COMPTES
de l'Exercice 1930

COMPTE DE PROFITS et PERTES (Exercice 1930)

DÉBIT

CRÉDIT

I	
Impôts et Contributions	16.301.080,37
II	
Dépenses de Personnel	57.551.735,34
III	
Retraites et Caisse de prévoyance pour le Personnel	4.773.597,28
IV	
Frais de bureau, Dépenses d'entretien, de Mobilier et de Matériel, et Amortissement des Immeubles	8.696.842,73
V	
Frais de voyage, Déplacements, Publicité, Assurances, Timbres et Ports, Télégrammes, etc.	4.637.014,16
VI	
<small>Décision de l'Assemblée Générale du 27 Janvier 1872.</small>	
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence	100.000, »
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires	13.400, »
	92.073.669,88
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général	67.249.949,18
Fr.	159.323.619,06

Commissions de Banque	38.016.388,53
Revenus des Portefeuilles-Titres et Effets, Reports, Intérêts et Divers	61.771.367,42
Fonds Publics, Actions et Obligations	51.323.187,92
Bénéfice net des Succursales	8.212.675,19
Fr.	159.323.619,06

RÉPARTITION conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts

Bénéfice net de l'Exercice 1930	Fr.	67.249.949,18
5 % à la Réserve légale.....	Fr.	3.362.497,45
Intérêts à 5 %, soit Fr. 25.- par action	Fr.	15.000.000 »
		<hr/>
		18.362.497,45
		<hr/>
		48.887.451,73
<i>A répartir comme suit :</i>		
Au Conseil d'Administration		
sur.....	Fr.	48.887.451,73
moins ⁽¹⁾ 5 % du montant des primes d'émission porté au Bilan.....	Fr.	12.500.000 »
soit sur.....	Fr.	36.387.451,73 ou... Fr. 3.638.745,17
Aux Actionnaires	Fr.	45.248.706,56
<i>savoir :</i>		
Dividende complémentaire de Fr. 75.- par action	Fr.	45.000.000 »
Report à nouveau.....	Fr.	248.706,56

(1) Décision du Conseil d'Administration du 27 Mars 1929.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES

COMITÉS CONSULTATIFS

AMSTERDAM . {
M^e J. BIERENS DE HAAN.
MM. M. P. VÔUTE, JUNIOR
P. E. TEGELBERG.
E. D. VAN WALRÉE.

BRUXELLES . . {
MM. H. URBAN, *Président*.
A. CALLENS.
JULES JADOT.
H. de TRAux de WARDIN.
G. HANNECART.

GENÈVE . . . {
MM. G. DUNANT.
A. LOMBART.
E. SAUTTER.
M. HENTSCH.

DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS

Succursale d'Amsterdam :

DIRECTEUR M. W. LA GRO.
SOUS-DIRECTEUR . . . M. A. DEKNATEL.
SOUS-DIRECTEUR-ADJOINT . . M. L. E. VOORZANGER.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. H. A. EISMA.
H. CORSIN.

Succursale de Bruxelles :

DIRECTEUR M. J. MOISE.
DIRECTEUR-ADJOINT. M. A. E. ROLIN.
SOUS-DIRECTEURS . . { MM. A. ORTMANS.
ED. BAYOT.
SOUS-DIRECTEUR-ADJOINT . . M. L. BILQUIN.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. J. BLANCQUAERT.
J. LEPÈRE.
J. NOIFALISE.

Succursale de Genève :

DIRECTEUR M. E. VIDOUDEZ.
SOUS-DIRECTEUR . . . M. H. FLAMAND.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. F. COLLET.
F. JACQUEMOUD.
CH. LACHÉ.
E. de RHAM.

